



Fédération Française
du Sport Adapté

UCPa

SPORT
ACCESS



CHAMPIONNAT DE FRANCE

ÉQUIFUN
CSO
DRESSAGE

PARA ÉQUITATION ADAPTÉE

8 > 10 OCTOBRE 2025

CENTRE ÉQUESTRE DÉPARTEMENTAL
GEORGES VALBON
AVENUE ROGER SALENGRO
93120 LA COURNEUVE

LACOURNEUVE.UCPA.COM



Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue à La Courneuve

Venir à La Courneuve

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Fiche association

Fiche d'engagement

Demande de dérogation individuelle

Fiche récapitulative

Plan d'accès

Liste des hébergements



Mots d'accueil



C'est avec une grande joie que nous vous donnons rendez-vous cet automne au centre équestre UCPA de La Courneuve pour le championnat de France de para équitation adaptée 2025.

Accueilli dans un cadre verdoyant aux portes de Paris, cet événement national bénéficie du savoir-faire reconnu de l'UCPA et du Comité départemental du Sport Adapté de Seine-Saint-Denis qui collaborent depuis de nombreuses années pour vous proposer un rendez-vous digne de votre engagement. Ensemble, ils ont su réunir – une fois de plus – les conditions idéales pour que cette nouvelle édition soit une pleine réussite : qualité des installations et des parcours, professionnalisme des équipes, sans oublier l'implication remarquable de toutes celles et ceux qui œuvrent dans l'ombre pour que la fête soit belle.

Ce championnat mettra à l'honneur la richesse et la diversité de la pratique équestre adaptée : CSO, dressage, équifun, ... des disciplines qui témoignent de l'engagement de nos cavaliers, de leur passion et de leur capacité à se dépasser.

Je suis convaincu que vos performances sportives, tout comme les valeurs de respect et de solidarité que vous incarnez, participeront activement au rayonnement de notre fédération et à la reconnaissance croissante de la para équitation adaptée dans le paysage sportif national.

Je souhaite à tous les participants, cavaliers, encadrants, officiels, bénévoles et spectateurs, de vivre une compétition chaleureuse et empreinte d'excellence sportive.



Marc TRUFFAUT
Président du COL





Tous nos encouragements et tous nos vœux de succès pour les cavalières et cavaliers engagés dans les Championnats de France de para-équitation adaptée !

Que cette belle aventure sportive soit source d'émulation, d'épanouissement, de partage et de rencontre dans la joie, pour chacune et chacun, et tous ensemble !

Nous remercions chaleureusement toutes celles et ceux — bénévoles, éducateurs, familles et partenaires — qui, par leur engagement, rendent possible cette belle manifestation. En particulier, nous félicitons la Fédération Française du Sport Adapté organisatrice de cette belle et amicale compétition. L'UCPA se réjouit de célébrer avec la FFSA la richesse de la diversité et de la force du sport comme vecteur d'inclusion, de respect et de solidarité.

Le Département de la Seine Saint-Denis est un territoire d'inclusion, engagé dans le sport pour tous et du parasport. Le Centre équestre départemental de La Courneuve participe à cet engagement de longue date, au même titre que le Pôle de référence inclusif et sportif métropolitain (PRISME) ouvert début 2025 à Bobigny. L'UCPA se réjouit d'être au service du Département, acteur de l'inclusion de toutes et tous.

Avec le sport, chacune et chacun, quelle que soit sa situation, devient capable de vibrer, de se dépasser et de partager avec les autres !

Guillaume LEGAUT

Directeur général de l'UCPA



Bienvenue au centre équestre départemental de La Courneuve

Situé dans le Parc Georges Valbon (sur un terrain de 10 hectares), le centre équestre, propriété du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis dispose d'installations indispensables pour une pratique optimale de l'équitation. Il est le lieu de rencontre de cavaliers de tous niveaux en initiation ou en compétition.

Le centre équestre dispose d'infrastructures modernes : 5 manèges, 4 carrières dont 2 éclairées pourront accueillir les reprises lors des 2 journées de compétition. Il possède également un parcours de cross et un accès direct au parc.

58 poneys et 48 chevaux de toutes tailles et dressés pour répondre en toute sécurité aux exigences des cavaliers débutants et confirmés. Les cavaliers ne pouvant venir avec leurs chevaux pourront ainsi bénéficier de montures sur place pour participer au championnat.

Le centre est équipé de matériel sportif et pédagogique pour une pratique optimale de l'équitation, notamment en compétition. Les aides matérielles (sur-selle, enrênements, etc.) permettront aux compétiteurs d'optimiser leur autonomie dans la conduite du cheval.



Venir à La Courneuve



Centre équestre Départemental Georges Valbon

Avenue Roger Salengro

93120 LA COURNEUVE

En voiture

- Depuis Paris : sur l'autoroute du nord A1, prendre la sortie Stains. Suivez La Courneuve tout droit jusqu'au carrefour des six routes (passage du tramway). En faire le tour et prendre la direction Stains. Après le pont de l'autoroute, prendre la première à droite (portail vert UCPA)

En train/TGV

- Gare Montparnasse
- Gare de Lyon
- Gare Saint-Lazare
- Gare d'Austerlitz
- Gare de l'Est
- Gare du Nord

En avion

- Aéroport Roissy-Charles de Gaulle
- Aéroport d'Orly

En transports en commun

- Bus 150 (de la Porte de La Villette) : station Parc des Sports à La Courneuve
- Bus 252 (de la Porte de La Chapelle) : station Cité Floréal à La Courneuve
- RER B (Gare Aubervilliers-La Courneuve) puis bus 150 : station Parc des Sports à La Courneuve
- Tramway : T1 arrêt la Courneuve-6 routes



Comité d'organisation local

Président du COL

Monsieur Marc TRUFFAUT

Président de la Fédération Française du Sport Adapté

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Evelyne DIAZ (FFSA)
Secrétaire général	Pierre MARTIN (FFSA)
Commission Coordination Générale	Jade Galeazzi (FFSA)
Commission Sportive	Hassan EL ALAOUI (UCPA)
Commission Médicale	FFSA
Commission Restauration	Julie CROISSET MARMARA (UCPA)
Commission Partenariats	Jade Galeazzi (FFSA)/ Laurence LAVAL (UCPA)
Commission Communication	Laurence LAVAL (UCPA), Agathe MARTINE (UCPA)
Commission Animation / Bénévolat	Fabien PAILLARD (CDSA93)
Commission Développement Durable	Hassan EL ALAOUI (UCPA), Julie CROISSET MARMARA (UCPA)
Commission Logistique	UCPA Hassan EL ALAOUI (UCPA,)Julie CROISSET MARMARA (UCPA)

Cadre technique national para équitation adaptée	Aurélie CHARASSE Aurelie.Charasse2@sportadapte.fr
Référent championnat de la commission sportive nationale para équitation adaptée	Thierry DESCOUTURE thierry.descouture@sfr.fr



COL Championnat de France para équitation adaptée 2025

FFSA - Jade Galeazzi

Fédération Française du Sport Adapté
3 rue cépré
75015 Paris

cfequitation2025@gmail.com

06 63 67 15 42



Programme prévisionnel

Mercredi 8 octobre 2025

15h00 - 17h00	Accueil et installation des délégations Centre équestre Georges Valbon
17h00 - 18h00	Réunion des entraîneurs Centre équestre Georges Valbon
18h00 – 19h00	Premières reconnaissances Centre équestre Georges Valbon

Jeudi 9 octobre 2025

08h00 – 8H30	Reconnaissance des parcours et détente des chevaux Centre équestre Georges Valbon
8h30 - 12h00	Épreuves Centre équestre Georges Valbon
12h00 – 13H30	Pause déjeuner
13h30 – 17H30	Épreuves Centre équestre Georges Valbon

Vendredi 10 octobre 2025

8h30 - 11h00	Épreuves Centre équestre Georges Valbon
11h30 - 12h30	Remise des récompenses Centre équestre Georges Valbon



Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le mercredi 3 septembre.

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Mercredi 8 octobre 2025

15H à 17H

**Centre équestre départemental Georges Valbon (face au parc des sports)
Avenue Roger Salengro, 93120 La Courneuve**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de l'équitation en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Nous n'organisons pas la restauration sur ce championnat de France. Le centre équestre va vous proposer prochainement une formule de restauration à réserver en dehors de l'inscription sportive.



Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.



Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement **para équitation adaptée** FFSA (applicable jusqu'au 31 août 2025 mais restera en vigueur durant la compétition) est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN **para équitation adaptée**

Modalités d'inscription

A compter de la saison 2024/2025, un club ne pourra s'inscrire à un championnat de France que s'il est à jour de ses cotisations (affiliation, licences).

Le championnat de France **para équitation adaptée** relève du règlement **para équitation adaptée** FFSA.

Peuvent participer au championnat de France **para équitation adaptée FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2025-2026 avec mention de la classe. La prise de licence pour la nouvelle saison doit être prise avant le 20 Septembre 2025.**

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription **individuelle doit être validée par le président du comité départemental puis le président de la ligue régionale Sport Adapté de votre territoire.**

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.
Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 17 du dossier).



Le référent championnat de France de la CSN para équitation adaptée en charge de la partie informatique – **Thierry DESCOUTURE** (thierry.descouture@sfr.fr) doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le 3 septembre 2025**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le mercredi 3 septembre sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN **para équitation adaptée Thierry DESCOUTURE** (thierry.descouture@sfr.fr) – et le Cadre technique national de la discipline – **Aurélien CHARASSE** (Aurelie.Charasse2@sportadapte.fr) – est programmée le :

Mercredi 8 octobre de 17h à 18h
Centre équestre départemental Georges Valbon (face au parc des sports)
Avenue Roger Salengro, 93120 La Courneuve

Un entraîneur ou un responsable de chaque délégation (avec une licence valide) devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée. Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à thierry.descouture@sfr.fr .

Échauffement et compétition

Un temps sera dédié à la détente des chevaux et à la reconnaissance des parcours.



Équipements sportifs

Note :

- Les airbags « équitation » sont autorisés
- L'utilisation des éperons est interdite pour les cavaliers de la classe AB et les cavaliers de niveau 2 de toutes classes (AB/BC/CD)
- Les chevaux doivent être obligatoirement à jour de leur vaccination
- Les participants sont invités à prendre leur gourde personnelle

Dressage et CSO Niveau 1 :

- Tenue officielle de concours : bottes d'équitation (ou mini-chaps), pantalon d'équitation clair (blanc ou beige), veste, chemise, cravate, col officier pour les filles
- Casque avec attache 3 points homologuée à la norme CE adaptée au cavalier
- Gants (facultatifs mais parfois conseillés)

Dressage et CSO Niveau 2 :

- Une tenue correcte d'équitation est demandée (à proscrire les baskets, jeans, pantalon de sport acrylique, bottes de ville...)
- Le port de bottes d'équitation ou de mini-chaps et boots est obligatoire, l'utilisation d'un véritable pantalon d'équitation est souhaitable
- Un casque d'un modèle homologué (NF1384) avec attache trois points et dont la taille est adaptée au cavalier est obligatoire

Équifun :

- Une tenue correcte d'équitation est demandée (à proscrire les baskets, jeans, pantalon de sport acrylique, bottes de ville...)
- Le port de bottes d'équitation ou de mini-chaps et boots est obligatoire
- Un casque d'un modèle homologué avec attache trois points et dont la taille est adaptée au cavalier est obligatoire

Catégories d'âge

Catégories	Jeunes	Séniors	Vétérans
2025- 2026	Né en 2008 et après	Né entre 2007 et 1985	Né en 1984 et avant



Nouvelle Classification DE :

Pour permettre une confrontation plus équitable entre les sportifs avec ou sans déficience intellectuelle, la classe DE sera prise en compte à partir du 15 septembre 2025.

Même si le sportif n'est pas encore classifié DE, il peut s'inscrire dans cette classe. Sa classification devra être effectuée lors de sa prise de licence.

Dans le dossier d'inscription le sportif devra s'inscrire dans la fiche d'engagement « DE (en attente de classification) »

Sur le Championnat de France para équitation adaptée du 8 au 10 octobre 2025 :

Les cavaliers inscrits dans la classe DE feront leur programme de leur ancienne classe mais auront un classement séparé (Classement DE).

Rappel des définitions des 4 classes :

AB	BC
<p>Le sportif de la classe AB a 3 à 4 domaines de compétences largement déficitaires. Au regard des items des différents domaines, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif, ancré dans le concret et le visible, est a minima capable de faire des choix simples, se situer dans un espace connu, d'être dans un groupe sans forcément y interagir, d'utiliser des outils simples.</p> <p><i>Si non, alors la question de l'intérêt de la compétition pour ces sportifs se pose : pratique de loisir, activités motrices... ?</i></p>	<p>Le sportif de la classe a 2 à 3 domaines de compétence impactés. Au regard des items des différents domaines, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif, sait situer son corps dans un espace connu, ancré dans le réel, est capable a minima de s'orienter, d'interagir dans des relations privilégiées, d'élaborer des stratégies simples d'action</p>
CD	DE
<p>Le sportif de la classe CD a au moins 2 domaines de compétence faiblement impactés. Au regard des items des différents domaines, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif est capable a minima de comprendre, de sélectionner et d'utiliser des informations pertinentes, de tenir un rôle dans un groupe. Il peut également d'élaborer des stratégies d'action de complexité moyenne.</p>	<p>Le sportif de la classe DE a au moins 2 domaines de compétences faiblement impactés. Au regard des items des différents domaines et du questionnaire complémentaire, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif est capable de répondre aux attendus de la classe CD. Il peut, en plus, élaborer des stratégies complexes et faire preuve d'abstraction, de capacité de résolution de problème. Il est en capacité de création et d'innovation.</p>





Fédération
Française
du Sport
Adapté

FICHE ASSOCIATION

À renvoyer au COL avant le **mercredi 3 septembre**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

Jade GALEAZZI cfequitation2025@gmail.com – 06 63 67 15 42

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès aux zones techniques) :	
Tél. :	Mail :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
Sportif Inscription au championnat <u>sans forfait restauration</u>	55€		...€
Encadrant Inscription au championnat <u>sans forfait restauration</u>	35€		...€
Location d'un cheval <u>par épreuve et par cavalier</u> : CSO	25€		...€
Location d'un cheval <u>par épreuve et par cavalier</u> : Equifun	25€		...€
Location d'un cheval <u>par épreuve et par cavalier</u> : Dressage	25€		...€
Location d'un box pour chevaux des propriétaires	75€		...€
TOTAL			...€

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Par virement bancaire : RIB uniquement à utiliser pour le championnat de France para équitation adaptée 2025



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire
FEDERATION FRANC SPORT ADAPTE
3 RUE CEPRE
75015 PARIS

Domiciliation
SG PARIS INSTITUTIONNELS (03530)
50 RUE D'ANJOU
75008 PARIS

Référence bancaire			
Code banque	Code garchet	N° compte	Clé RIB
30003	03530	00050005525	15

IBAN : FR76 3000 3035 3000 0500 0532 515
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

Date

Signature





FICHE ENGAGEMENT

À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale
et à renvoyer au COL avant le **mercredi 3 septembre 2025**
Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

Jade GALEAZZI
cféquitation2025@gmail.com – 06 63 67 15 42

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :		Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Classe	Loue un cheval		Vient avec son cheval	CSO		Dressage		Équifun		Date et lieu de qualification
						Taille	Poids	Nom du cheval	Niv. 1	Niv. 2	Niv. 1	Niv. 2	Niv. 1	Niv. 2	
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 17. **Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.**
Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de **l'équitation**

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements
ci-dessus (obligatoire) :

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transférera à la CSN de la discipline à Aurélie CHARASSE Aurelie.Charasse2@sportadapte.fr.

Je soussigné(e) M./M^{me} **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M^{me} participe au championnat de France **para équitation adaptée** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires



Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Jade GALEAZZI
COL Championnat de France para équitation adaptée 2025
3 rue Cépré
75015 Paris
cfequitation2025@gmail.com – 06 63 67 15 42

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :
Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le mercredi 3 septembre :

- La fiche association
- La participation financière (virement bancaire)
- La/Les fiche(s) d'engagement **validée(s) par votre CDSA et votre ligue régionale**
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative ou dérogation validée par la CSN**

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**
- Passeport et vaccin à jour des chevaux**

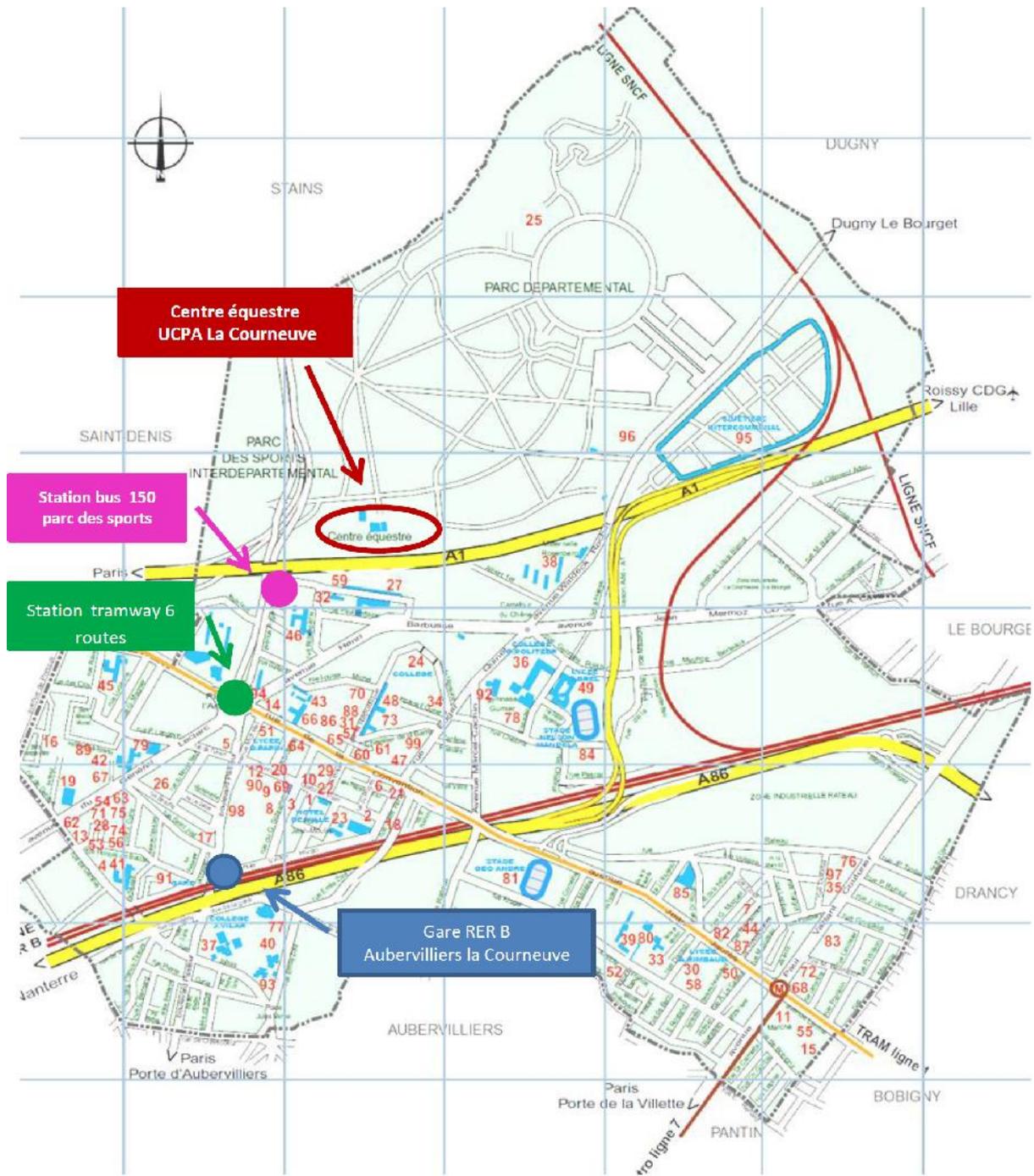
Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.



Plan d'accès



Liste des hébergements

Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres de la compétition
Prim's Hôtel	80 rue Convention, 93120 La Courneuve Tél. : 01 48 36 65 01	A partir de 62 euros	2 min en voiture, 18 min à pied
B-B Hôtel	197 rue Paul Vaillant Couturier, 93120 La Courneuve Tél. : 08 92 70 21 00	A partir de 66 euros	6 min en voiture
Hôtel IBIS Paris Le Bourget	104 avenue Jean Mermoz, 93120 La Courneuve Tél. : 01 48 38 33 33	A partir de 91 euros	5 min en voiture
Résidence La Perle	3 boulevard Pasteur, 93120 La Courneuve Tél. : 09 81 61 27 26	A partir de 50 euros	3 min en voiture, 25 min à pied
Hôtel Kyriad Le Bourget Centre Parc des expositions	134-136 avenue de la Division Leclerc, 93350 Le Bourget Tél. : 01 48 35 33 18	A partir de 130 euros	9 min en voiture
Hôtel du Nord	7 rue Commandant Baroche, 93350 Le Bourget Tél. : 01 48 37 06 49	A partir de 45 euros	9 min en voiture
Auberge de Jeunesse de Paris - Cité des Sciences	1 rue Jean-Baptiste Clément, 93310 Le Pré-Saint-Gervais Tél. : 01 48 43 24 11	A partir de 65 euros	11 min en voiture
Hôtel IBIS budget Stains	Allée des Guionnes – ZA La Cerisaie, 93240 Stains Tél. : 08 92 68 32 69	À partir de 61 euros	6 min en voiture
Formule 1	ZA La Cerisaie, 93240 Stains Tél. : 08 91 70 53 98	À partir de 50 euros	6 min en voiture





Partenaires institutionnels

Soutenu
par


MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
*Éléver
l'esprit
Protéger*

 AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Partenaire principal FFSA

 malakoff
humanis

Partenaires locaux

